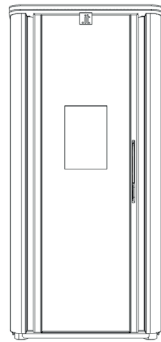


Unical®



.it AQ

15

NOTICE TECHNIQUE D'INSTALLATION



ATTENTION !

**Ne pas tenter d'installer par soi-même le poêle.
Faire toujours appel à du personnel qualifié et autorisé.**

- En cas de panne totale ou de mauvais fonctionnement du poêle, contacter immédiatement le technicien d'un S.A.V autorisé par le fabricant.
Toute tentative d'intervention directe sur l'appareil peut exposer l'utilisateur au risque d'électrocution. Le poêle contient des parties dont l'entretien doit obligatoirement être réalisé par un technicien autorisé.
- Le poêle est un appareil de chauffage : ses parties externes peuvent atteindre des températures élevées et tout contact avec celles-ci sans précaution adéquate peut provoquer des brûlures graves. Faire particulièrement attention aux enfants !
- En cas de déménagement, faire appel à un technicien autorisé pour réaliser les opérations de démontage et de remontage de l'appareil dans le nouveau local d'installation.
- Ne pas insérer les doigts ou tout autre objet dans les bouches de sortie d'air chaud.
A l'intérieur de l'appareil se trouve un ventilateur qui tourne à grande vitesse et dont le simple contact pourrait provoquer de graves lésions à la personne. Faire particulièrement attention aux enfants !
- Ne pas rester directement exposé au flux d'air chaud durant de longues périodes de temps.
L'exposition directe et prolongée à un flux d'air chaud peut être nocive pour la santé.
Faire particulièrement attention aux pièces dans lesquelles se trouvent des enfants, des personnes âgées ou des personnes alitées.
- En cas de mauvais fonctionnement du poêle, l'arrêter immédiatement en positionnant son interrupteur général sur "0 = OFF" (situé dans la partie postérieure), puis faire appel à un technicien autorisé.
L'utilisation continue de l'appareil dans de telles conditions peut être à l'origine d'un incendie ou d'un problème électrique grave.

AVERTISSEMENTS !

- **Au cours des opérations d'installation du poêle, éviter l'accès aux enfants sur le lieu de travail.**
Des incidents imprévus pourraient se produire dans le cas contraire.
- **Ne jamais couvrir le poêle ou obstruer ses bouches de soufflage positionnées dans la partie supérieure.**
L'obstruction éventuelle des bouches de soufflage peut être à l'origine d'un incendie.
- **Ne pas utiliser le poêle dans des ambiances contenant des appareils de précision ou des oeuvres d'art.**
Les objets conservés pourraient être sujets à détérioration au cours du temps.
- **Ne pas exposer d'animaux ou de plantes directement au flux d'air chaud produit par le poêle.**
Une exposition directe et prolongée au flux d'air chaud peut avoir une influence négative sur ceux-ci.
- **Aérer de temps en temps la pièce au cours de l'utilisation de l'appareil.**
Une aération insuffisante peut être à l'origine d'un manque d'oxygène dans la pièce.
- **Ne pas exposer le poêle au contact d'eau.**
L'isolation électrique pourrait subir des dommages, avec pour conséquence la formation d'étincelles ou des ruptures liées directement à un choc thermique.
- **Vérifier les conditions d'installation pour mettre en évidence d'éventuels dommages.**
Après 900 heures de fonctionnement du poêle (sur l'écran d'affichage LCD sera alors visualisé le message "SErV"), contacter immédiatement un technicien autorisé pour effectuer le nettoyage et l'entretien extraordinaire.
- **Ne pas utiliser de gaz inflammable à proximité du poêle.**
- **Débrancher électriquement l'appareil du secteur, si l'on prévoit de ne plus utiliser celui-ci durant une longue période de temps.**
- Tous nos poêles à granulés de bois sont testés au niveau de leur allumage en cours de fabrication.

Normes et déclarations de conformité

Législation :

UNICAL déclare que le matériel est conforme aux normes concernant le marquage CE et en particulier :

- 89/336 CEE et 2004/108 CE (directive EMC) et ses amendements successifs.
- 2006/95 CE (directive basse tension) et ses amendements successifs.
- 2006/42 CE (directive machine).
- 89/106 CE (produits de construction).
- EN60335-1 - EN50165 - EN 50366 - EN55014-1 - EN 61000-3-2 - EN 61000-3-3 - EN 14785.

Responsabilité :

Le fabricant décline toute responsabilité civile ou pénale, directe ou indirecte, dans les cas suivants :

- Défaut d'entretien périodique.
- Non observation des instructions contenues

dans la présente notice technique.

- Utilisation non conforme aux directives de sécurité.
- Installation non conforme aux normes en vigueur dans le pays considéré.
- Installation réalisée par une personne non qualifiée et donc non autorisée.
- Modifications ou réparations non autorisées par le fabricant.
- Utilisation de pièces de rechange non originales.
- Evènements exceptionnels.
- Utilisation de granulés de bois non approuvés par le fabricant.

Installation

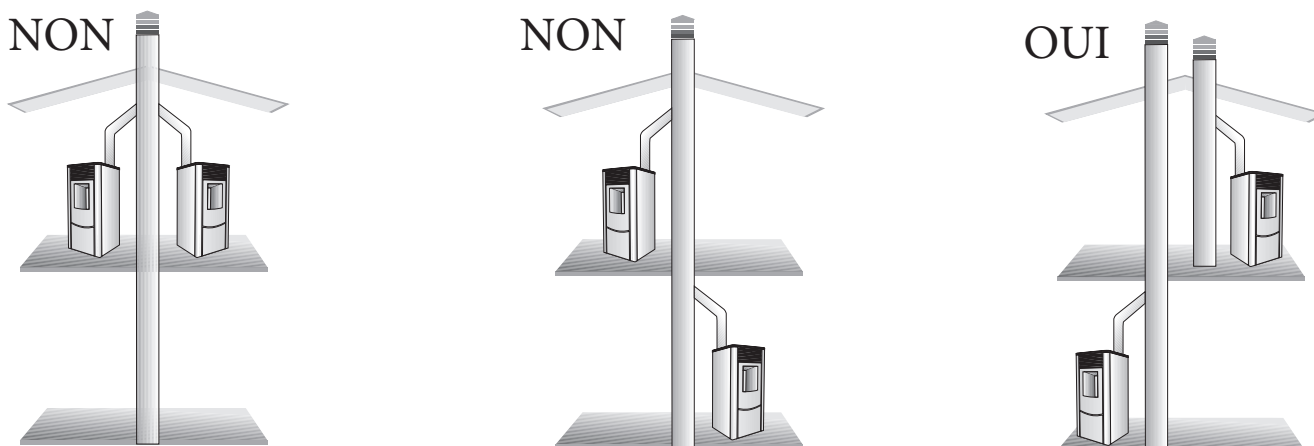
Conduit d'évacuation des fumées :

Le conduit d'évacuation des fumées devra répondre aux définitions suivantes :

- Il ne devra être raccordé aucun autre appareil de chauffage ou hotte aspirante (fig. 1) dans le conduit d'évacuation des fumées du poêle.
- Il devra être laissé autour du conduit une distance adéquate de tout matériau combustible ou inflammable et cela, au moyen d'un simple espace d'air ou d'un isolant adapté.

- La section interne du conduit vertical devra être uniforme et de préférence circulaire : les sections carrées ou rectangulaires doivent comporter des angles internes arrondis avec un rayon intérieur inférieur à 20 mm et un rapport maximum de longueur entre les côtés de 1,5 ; des parois lisses et sans étranglement ; des coudes réguliers et sans discontinuité avec un angle jamais supérieur à une valeur de 45°.

Fig. 1 : méthodologie d'installation du conduit d'évacuation des fumées



Installation

- Chaque appareil doit avoir son propre conduit d'évacuation des fumées de section interne supérieure ou égale à celle de la buse des fumées du poêle et de hauteur suffisante.
- On ne doit jamais utiliser dans la même ambiance deux poêles, un insert et un poêle, un poêle et une cuisinière à bois, etc. dans la mesure où le tirage de l'un pourrait perturber le tirage de l'autre.
- Toute présence d'un conduit de ventilation de type collectif, qui pourrait mettre en dépression l'ambiance d'installation du poêle (même si celui-ci est présent dans une ambiance adjacente et communicante avec le local d'installation), est interdite.
- Il est interdit de pratiquer des ouvertures fixes ou mobiles sur le conduit d'évacuation des fumées du poêle, pour raccorder tout autre type d'appareil à tirage naturel.
- Il est interdit de faire transiter à l'intérieur du conduit d'évacuation des fumées, même si celui-ci est surdimensionné, tout autre canalisation d'amenée d'air ou d'évacuation des fumées.
- Il est fortement conseillé de prévoir une trappe de visite et de ramonage accessible à la base du conduit de cheminée principal vertical.
- Dans le cas d'utilisation de conduits de cheminée adossés parallèlement, on conseille de surélever d'un élément le conduit situé à contre-vent.
- Le parcours du conduit d'évacuation des fumées doit toujours respecter les distances de sécurité minimales par rapport à tout matériau combustible, comme prévu par les normes locales et nationales en vigueur.

Sortie du conduit de cheminée :

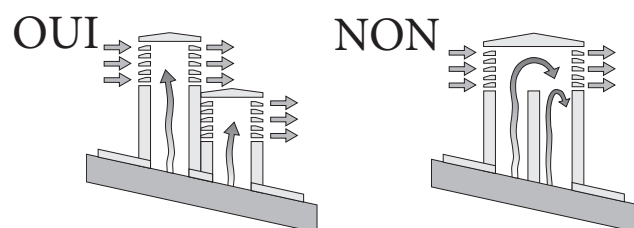
La sortie extérieure du conduit de cheminée doit répondre aux critères suivants :

- Avoir une section et une forme interne équivalentes à celles du conduit de cheminée vertical.
- Avoir une section utile de sortie jamais inférieure au double de celle du conduit de cheminée vertical.
- Être réalisée avec des éléments en terre cuite correctement isolés, dans la partie terminale qui sort du toit ou qui est en contact direct avec l'extérieur.
- Dépasser le faitage du toit d'au moins 0,40 mètre

conformément aux normes en vigueur.

- Être conçue de manière à empêcher toute pénétration dans le conduit de cheminée vertical d'eau de pluie ou de corps étrangers et en cas de vent, quel qu'en soit la direction ou l'inclinaison, assurer toujours une évacuation correcte des produits de la combustion (chapeau anti-vent).
- le chapeau final doit être positionné de manière à garantir une adéquate dispersion et dilution des produits de la combustion (fig. 2).

Fig. 2 : caractéristiques de la sortie du conduit de cheminée



Evacuation des fumées :

L'évacuation des produits de la combustion doit toujours être prévue en toiture.

Le système d'évacuation des fumées doit être exclusif pour le poêle (tout raccordement d'un autre appareil sur ce même conduit doit être proscrit).

L'évacuation des fumées doit être raccordée au niveau de la buse de départ en diamètre 80 mm, située sur l'arrière du poêle.

Une pièce en "T" avec bouchon de visite et de ramonage doit être prévue à la base du conduit de cheminée vertical.

L'évacuation des fumées formées par le poêle doit être réalisée avec des tubes en acier noir (pouvant résister à des températures de 450°C) sans aucune obstruction.

Les divers raccords présents sur le conduit doivent être parfaitement étanchés. Pour réaliser l'étanchéité des tubes entre eux, il est nécessaire d'utiliser des produits résistant au moins à 300°C (silicone ou mastic "haute température").

Installation

Le tuyau de poêle de liaison avec le conduit principal vertical **ne doit pas dépasser une longueur de 2 m.**

Le nombre possible de coudes à 90° est limité à trois.

Le conduit vertical peut être intérieur ou extérieur à l'habitation.

Le conduit de cheminée doit être correctement isolé.

Dans le cas où le tuyau d'évacuation des fumées devrait être raccordé sur un conduit vertical maçonné ancien, un tubage de diamètre approprié de ce dernier devra être obligatoirement envisagé. Toutes les parties du conduit d'évacuation des fumées doivent être inspectables et dans le cas contraire, être munies de trappes de visite et de ramonage.

Le local adjacent ne peut pas être destiné à servir de garage automobile, de magasin de stockage de matériaux combustibles ou de toute autre activité présentant un risque d'incendie.

Selon les normes en vigueur, le poêle ne doit jamais être installé dans une ambiance en présence de dispositifs d'aspiration mécanique, d'appareils à gaz de type B et dans tous les cas de dispositifs pouvant mettre le local en dépression.

Fig. 3 : installation du conduit de cheminée à l'intérieur

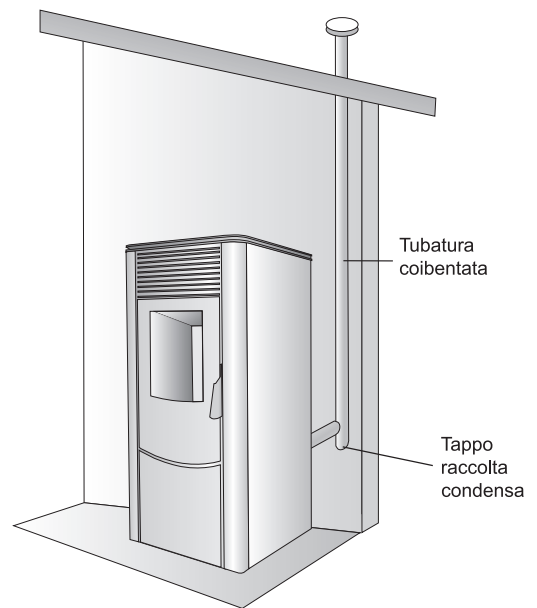
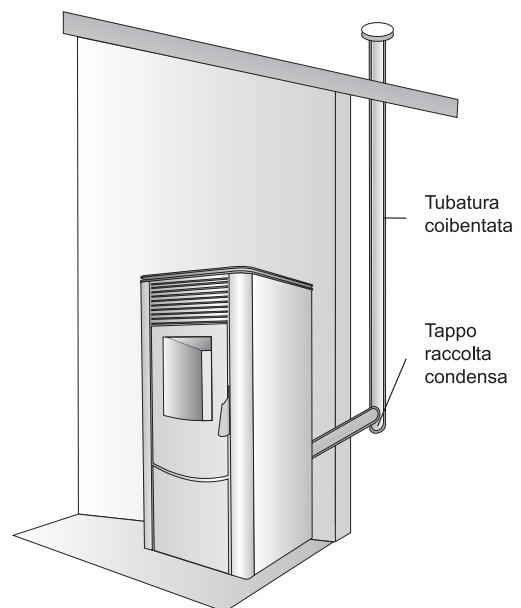


Fig. 4 : installation du conduit de cheminée à l'extérieur



Dimensionnements

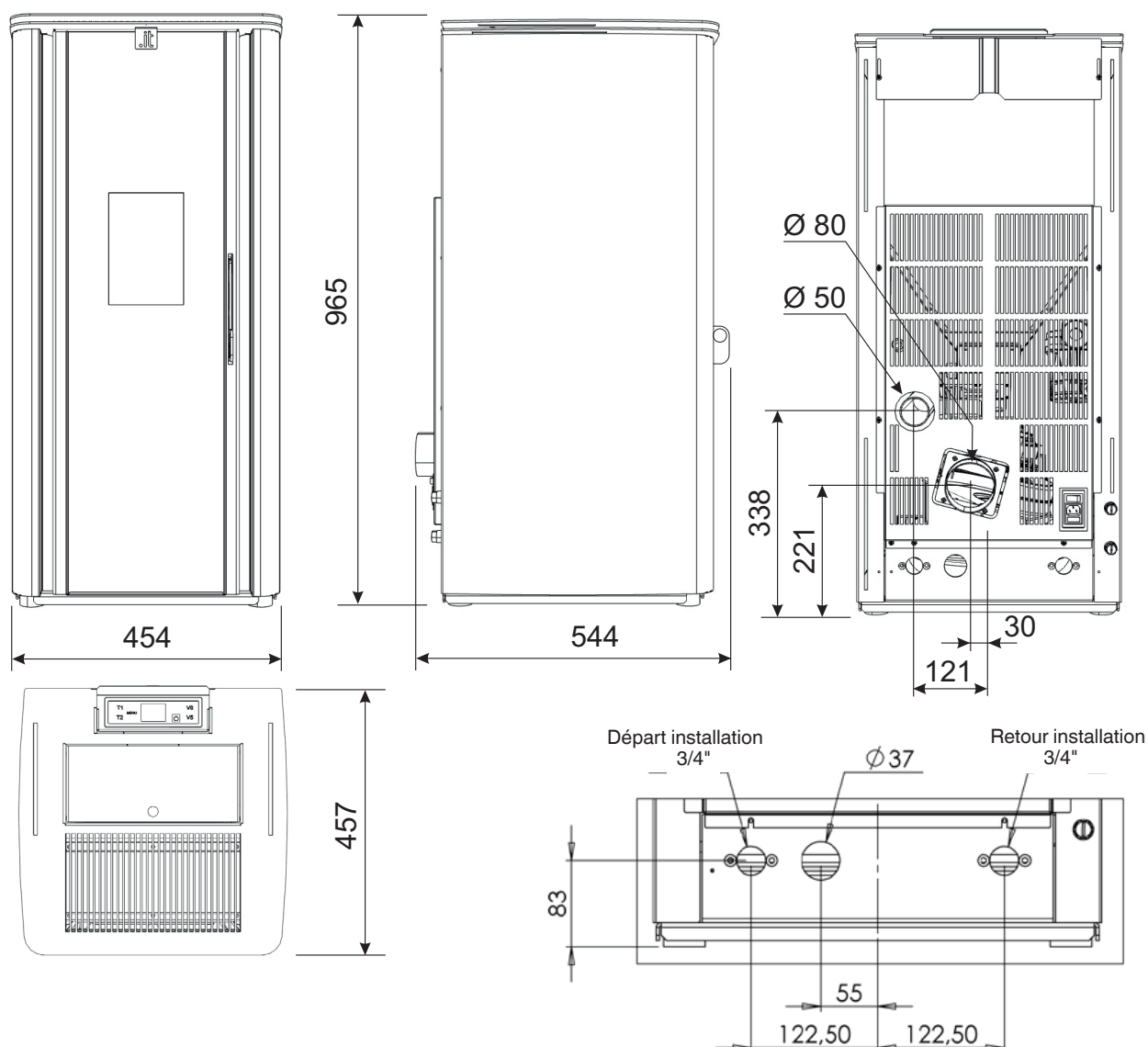
Prise d'air extérieure :

Le poêle doit pouvoir disposer de l'air nécessaire pour garantir un fonctionnement continu de la combustion et une ambiance saine.

- S'assurer que la pièce dans laquelle est installé le poêle ait une aération suffisante.
- La prise d'air extérieure doit communiquer avec le poêle et ne pas pouvoir être obstruée. Elle doit être protégée par une grille permanente adéquate ne réduisant pas sa section minimale de passage.
- L'afflux d'air peut aussi provenir d'un local adjacent à celui d'installation du poêle, pourvu que celui-ci puisse circuler librement au travers d'ouvertures non obstruables et communicantes avec l'extérieur de façon directe.

- Le local adjacent par rapport à celui d'installation du poêle, ne doit pas être mis en dépression par rapport à l'ambiance extérieure par l'effet du tirage pouvant être créé par la présence dans ce même local d'un autre appareil à tirage naturel ou d'un dispositif d'aspiration mécanique.
- Dans le local adjacent la prise d'air extérieure doit respecter les mêmes critères que ceux requis dans le cas d'une prise directe.

Dimensionnements



Données techniques

.it AQ 15		mini.	maxi.
Débit thermique	kW	5,23	14,79
Puissance utile globale nominale	kW	5,04	13,84
Rendement utile	%	96,29	93,54
Puissance utile côté eau de l'installation	kW	3,81	10,53
Consommation horaire de granulés	kg/h	1,067	3,017
Autonomie	h	16	5,5
Capacité du réservoir des granulés de bois (pellets)	Litres - kg	26 - 17	
Conduit d'évacuation des fumées	Ø mm	80	
Puissance absorbée (nominale - à l'allumage)	W	90 - 350	
Poids	kg	145	
Dimensions (LxPxH)	mm	454 x 544 x 965	

Positionnement

Le poêle est fourni avec son propre câble d'alimentation électrique à raccorder sur une prise de courant en 230V-50Hz. Des variations de tension supérieures à 10% peuvent compromettre le bon fonctionnement du poêle (on conseille toujours la présence d'un interrupteur de coupure différentielle en amont de l'appareil).

L'installation électrique doit être conforme aux normes NF C 15-100 en vigueur et doit comporter une mise à la terre efficace. Les câbles de la ligne d'alimentation doivent avoir une section adaptée à la puissance absorbée par l'appareil.

Vérifier la capacité portante du sol recevant le poêle. Le positionnement du poêle à l'intérieur de l'ambiance à chauffer sera directement lié à l'obtention d'une diffusion uniforme de la chaleur produite. Avant de décider où positionner le poêle, il est nécessaire de prendre en considération que :

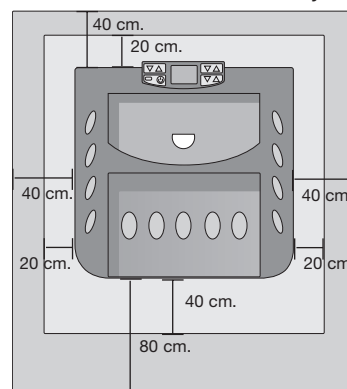
- L'air de combustion nécessaire ne doit pas être prélevé directement dans un garage ou tout autre local non doté d'une ventilation suffisante, mais dans un espace libre ou extérieur à l'habitation.
- Il est préférable d'installer l'appareil dans une grande pièce centrale au logement considéré, pour assurer une circulation maximale de la chaleur.
- Il est obligatoire de raccorder l'appareil sur une prise de courant électrique dotée d'une mise à la terre efficace (si le câble fourni n'est pas suffisamment long pour atteindre la prise de courant la plus proche, utiliser une rallonge électrique adaptée).

Distances de sécurité contre l'incendie :

Le poêle doit être installé dans le respect des conditions de sécurité suivantes :

- Distance minimale latérale et postérieure de 40 cm de tout matériau moyennement inflammable.
- Eloigner l'appareil d'au moins 80 cm de tout matériau combustible et/ou inflammable.
- Dans le cas où le poêle serait installé sur un sol inflammable, une plaque constituée par un matériau isolant de la chaleur devra être interposée sous la base de celui-ci, avec un dépassement latéral d'au moins 20 cm et frontal de 40 cm au minimum (fig. 5).
- Au-dessus du poêle et à une distance inférieure à celle de sécurité, ne peuvent pas être positionnés des objets en matériaux inflammables ou des matériaux qui pourraient compromettre le fonctionnement correct de l'appareil.
- Dans le cas d'un raccordement du conduit d'évacuation des fumées au travers d'une paroi en bois ou tout autre produit inflammable, nous recommandons d'isoler extérieurement le tuyau métallique considéré au moyen de fibres céramiques ou tout autre matériau de caractéristiques thermiques similaires.

Fig. 5 : distances minimales de tout objet



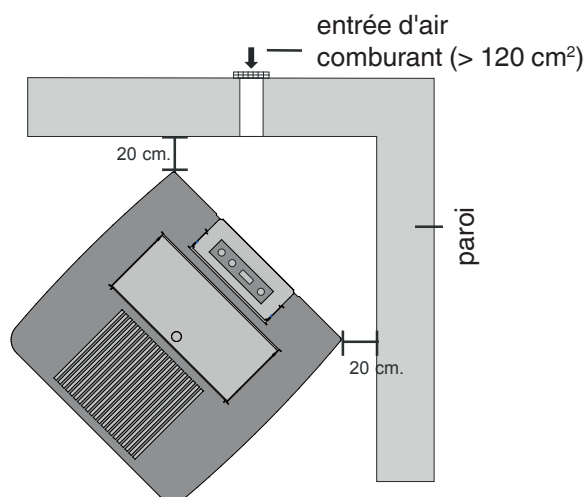
Positionnement

Ventilation minimale pour la prise d'air comburant

Pour un positionnement correct et sûr de la prise d'air comburant extérieure, on doit impérativement respecter les prescriptions et les mesures indiquées ci-contre (fig. 6). Ce sont les distances minimales à respecter pour éviter que l'air comburant puisse être soustrait d'une autre source : par exemple l'ouverture d'une fenêtre peut aspirer l'air extérieur en créant de ce fait un manque d'air comburant au niveau du poêle (d'où des problèmes de combustion).

Vérifier que la dépression mesurée entre le local d'installation et l'extérieur soit $> 4 \text{ Pa}$.

Fig. 6 : distances des murs



Caractéristiques qualitatives des granulés de bois (pellets)

Paramètre	U.M.	EN plus-A1	EN plus-A2
Diamètre (D)	mm	6 (± 1)	
Longueur (L)	mm	31,5 $\leq L \leq$ 40	
Taux d'humidité (M)	%tq ¹	≤ 10	≤ 10
Cendres (A) ²	%ss ¹	$\leq 0,7$	$\leq 1,5$
Résistance mécanique (DU)	%tq	$\geq 97,5$	$\geq 97,5$
Particules fines (< 3.15 mm)	%tq	< 1	< 1
Additifs	%ss	≤ 2	≤ 2
Pouvoir Calorifique Inférieur (Q)	MJ/kg tq	16,5 $\leq Q \leq$ 19	16,3 $\leq Q \leq$ 19
Densité apparente (BD)	kg/m ³	≥ 600	≥ 600
Azote (N)	%ss	$\leq 0,3$	$\leq 0,5$
Soufre (S)	%ss	$\leq 0,03$	$\leq 0,03$
Chlore (Cl)	%ss	$\leq 0,02$	$\leq 0,02$
Arsenic (As)	%ss	< 1	< 1
Cadmium (Cd)	%ss	$\leq 0,5$	$\leq 0,5$
Chrome (Cr)	%ss	≤ 10	≤ 10
Cuivre (Cu)	mg/kg	≤ 10	≤ 10
Plomb (Pb)	mg/kg	≤ 10	≤ 10
Mercure (Hg)	mg/kg	≤ 10	≤ 10
Nickel (Ni)	mg/kg	≤ 10	≤ 10
Zinc (Zn)	mg/kg	≤ 100	≤ 100
Point de fusion des cendres (DT) ³	°C	≥ 1200	≥ 1100

1) tq = tel quel – ss = substance sèche

2) Détermination à 550°C

3) Dans ce cas les cendres doivent être produites à 815°C

Les granulés de bois (pellets) qui seront utilisés comme combustible dans le poêle .IT AQ 15 doivent être produits exclusivement à partir de sciure de bois non traitée, comprimée et cela, sans autres produits ajoutés.

Pour alimenter le poêle, il est absolument interdit d'utiliser tout autre combustible solide ou liquide différent des granulés de bois (pellets).

Caractéristiques qualitatives des granulés de bois (pellets)

Pour optimiser le fonctionnement de l'appareil, on conseille d'utiliser des granulés de bois dont la qualité sera certifiée par un organisme autorisé.

L'utilisation de granulés de bois (pellets) de qualité médiocre peut être à l'origine de dysfonctionnements de l'appareil, qui peuvent entraîner l'annulation immédiate de notre garantie fabricant.

Allumage

Le fonctionnement de l'appareil doit être vérifié par un essai d'allumage et cela, conformément aux instructions données dans la présente notice.

La fonctionnalité des éléments suivants doit impérativement être vérifiée :

- système d'évacuation des fumées ;
- ouvertures externes de ventilation ;
- raccordements électriques.


- Au préalable de l'allumage du poêle, lire attentivement la présente notice d'installation.
- Retirer de l'intérieur du réservoir de stockage supérieur l'ensemble des accessoires qui s'y trouvent entreposés à l'origine, puis s'assurer que celui-ci soit totalement libre de tout corps étranger.
- Vérifier que le creuset de combustion des granulés soit correctement mis en place dans son siège.
- Dérouler la sonde d'ambiance positionnée sur l'arrière du poêle, en l'éloignant d'environ 20 cm d'éventuelles sources chaudes pouvant la perturber.
- Fermer la porte vitrée de la chambre de combustion. N.B. : ne jamais ouvrir la porte vitrée antérieure du poêle au cours de son fonctionnement.
- Raccorder l'appareil sur une prise de courant électrique, au moyen du câble d'alimentation avec fiche fourni à cet effet.

Allumage du poêle :


- Au préalable d'un nouvel allumage, vérifier toujours que le creuset soit vide d'éventuels résidus de la précédente combustion. Dans le cas contraire procéder au nettoyage complet du creuset.
- Remplir le réservoir de stockage supérieur au 3/4 avec des granulés de bois de bonne qualité

Dans le cas où le poêle devrait rester arrêté durant une longue période (supérieure à 7 jours), il est absolument impératif de vider complètement le réservoir de stockage supérieur des granulés de bois (pellets) pouvant s'y trouver encore, afin d'éviter que ceux-ci puissent provoquer des dysfonctionnements par un taux d'humidité absorbé trop important.

(conseillés par le fabricant).

- Mettre l'interrupteur général, situé dans la partie postérieure du poêle, sur la position "I". Sur l'écran d'affichage LCD du poêle est alors visualisé "OFF".
- Appuyer sur la touche  2 secondes. Après quelques instants l'extracteur des fumées se met en route, la résistance chauffante d'allumage commence à se préchauffer et sur l'écran d'affichage LCD est visualisé "FAN ACC". La led de résistance chauffante est alors allumée.
- Après environ 1 minute est visualisé sur l'écran "LOAD WOOD" et le poêle commence à se charger en granulés de bois (pellets), alors que la résistance d'allumage continue de se préchauffer.
- Une fois atteinte la température adéquate, sur l'écran d'affichage LCD est visualisé "FIRE ON": cela signifie que le poêle est passé à la phase ultime de son allumage, à la fin de laquelle il sera complètement opérationnel. La led de résistance chauffante d'allumage s'éteint alors.
- Après quelques minutes, sur l'écran d'affichage LCD est visualisé "Po1-2-3-4-5", en fonction de la puissance de travail préalablement réglée et cela, alternativement avec la consigne de température ambiante désirée ; tandis que dans la partie inférieure de l'écran d'affichage LCD est visualisée la température de l'eau de départ vers l'installation de chauffage.

Extinction du poêle :

Pour éteindre le poêle, appuyer simplement sur la touche  du tableau de commande de celui-ci, jusqu'à ce que sur l'écran d'affichage LCD soit visualisé "OFF".

Même après l'extinction du poêle, le ventilateur d'extraction continue de fonctionner durant une période de temps prédéfinie et cela, pour garantir une évacuation totale des fumées encore présentes en interne.

Allumage

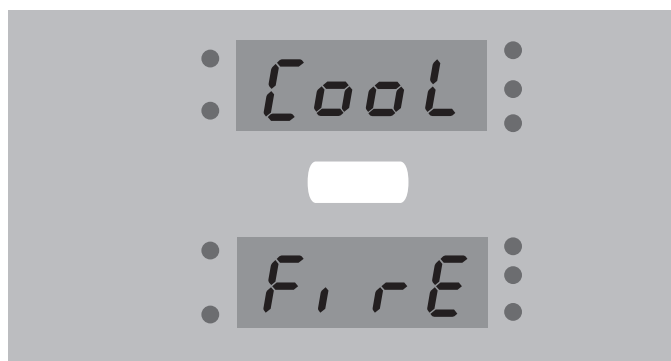
Thermostat d'ambiance (en option) :

La platine électronique prévoit une entrée pour un thermostat d'ambiance externe au niveau du connecteur CN7, sur les bornes repérées "TERM" de celui-ci.

Pour contrôler la température ambiante au moyen d'un thermostat d'ambiance externe, suivre la procédure décrite ci-dessous :

- Eteindre le poêle à granulés de bois au moyen de l'interrupteur général positionné dans la partie postérieure de celui-ci.
- Sur la platine électronique de commande du poêle, retirer le petit pont positionné d'origine entre les bornes repérées "TERM", puis raccorder sur ces dernières le thermostat d'ambiance externe. Dans cette configuration, dès que la température de consigne réglée au niveau du thermostat d'ambiance externe est atteinte, le message "ECOTERM" est alors visualisé sur l'écran d'affichage LCD du poêle.

En fonction du réglage de la consigne du thermostat d'ambiance externe et de la valeur mesurée de la température ambiante, on obtiendra divers modes de fonctionnement du poêle à granulés de bois.



Entretien annuel par un technicien autorisé

ATTENTION !

Au cours du premier allumage du poêle à granulés de bois, il est indispensable de bien aérer le local d'installation, car de la fumée ou des mauvaises odeurs dues à la "cuisson" de la peinture neuve du poêle pourraient se dégager momentanément.

Siaucoursdufonctionnementnormaldel'appareil, latempératuredesfuméesatteintunevaleur seuil de 220°C (paramètre modifiable uniquement par un technicien autorisé) la modulation des fumées se réalise comme décrit ci-dessous :

- Moteur du ventilateur d'extraction des fumées porté à sa vitesse maximale.

- Moteur de la vis sans fin de chargement des granulés de bois porté à sa vitesse minimale.
- Moteur du ventilateur de soufflage d'air chaud porté à sa vitesse maximale.

Cette procédure a pour effet de réduire la température des fumées et lorsque celle-ci est à nouveau descendue en dessous d'un seuil de 220°C, les vitesses des 3 moteurs décrits plus haut sont immédiatement portées aux valeurs qu'elles avaient au préalable de la surchauffe des fumées. En cas de coupure du courant électrique (même brève) et dès le retour de celui-ci, l'écran d'affichage LCD visualise immédiatement "COOL FIRE". L'aspiration des fumées est alors augmentée pour réaliser un cycle de refroidissement complet du poêle, préalablement à un nouvel allumage possible.

Opérations à réaliser en fin de saison de chauffe

- Nettoyage général interne et externe.
- Nettoyage approprié des tubes de l'échangeur de chaleur.
- Nettoyage approprié et désincrustation de la grille du creuset et de son support.
- Nettoyage des moteurs (suivi d'une vérification mécanique du jeu et de la fixation).
- Nettoyage des tubes d'évacuation des fumées (remplacement éventuel des joints) et de la chambre recevant le ventilateur d'extraction des fumées.
- Nettoyage des tubes en silicone connectés au pressostat de sécurité des fumées.
- Nettoyage, inspection et désincrustation de la chambre recevant la résistance chauffante d'allumage. Remplacement de la résistance chauffante d'allumage si nécessaire.
- Nettoyage/contrôle du tableau de commande électrique du poêle.
- Nettoyage externe des câbles électriques, des connexions et du câble d'alimentation du poêle.
- Nettoyage du réservoir de stockage des granulés de bois (pellets) et vérification du jeu de l'ensemble vis sans fin avec son moteur d'entraînement.
- Remplacement du joint cordon périphérique de la porte vitrée d'accès à la chambre de combustion.
- Essais fonctionnels : chargement vis sans fin, allumage, fonctionnement pendant 10 minutes et extinction.

Les résidus solides éventuellement aspirés et les composants éventuellement remplacés, doivent être évacués puis traités dans le respect des normes locales et nationales en vigueur pour le recyclage des déchets. A la fin des opérations d'entretien, tout doit être remis à sa place, comme cela était le cas avant l'intervention. Il est alors nécessaire de vérifier l'allumage correct du poêle, ainsi que l'évacuation correcte des produits de la combustion vers le conduit de cheminée vertical. Dans le cas d'un défaut de fonctionnement, vérifier :

- l'efficacité de la prise d'air comburant extérieur ;
- la valeur de tirage correcte du conduit de cheminée
- que la différence de pression entre le local d'installation et l'extérieur soit supérieure à 4 Pa.

A la fin des opérations de vérification et/ou d'entretien, la personne professionnellement qualifiée devra laisser à l'utilisateur un rapport d'intervention en bonne et due forme, indiquant de façon précise :

- les composants éventuellement remplacés ou installés ;
- les éventuelles observations, recommandations et prescriptions du technicien autorisé.

L'utilisateur devra conserver ce même rapport d'intervention avec les documentations techniques fournies à l'origine dans l'appareil, de façon à pouvoir les consulter facilement si nécessaire.

Unical[®]



www.unical.eu

Unical France S.A.
611 route de Margnolas 01700 LE MAS RILLIER
Tél : 04.72.26.81.00 - Fax : 04.72.26.47.48
www.unical.fr

CE 00335457 - 1^{ère} édition 02/15